

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 52 (1979)

Heft: 10

Rubrik: Chronique de l'énergie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chronique de l'énergie

Energie solaire: La situation en Suisse

Le 2 juillet s'est tenu à l'EPF de Lausanne le premier Symposium sur la recherche et le développement en matière d'énergie solaire en Suisse.

Cette manifestation, organisée par le Groupe énergie solaire du département de physique, a réuni près de 200 spécialistes venus de la Suisse entière et a permis la présentation de 36 communications présentées tant en français qu'en allemand.

La matinée était réservée à une présentation synthétique de l'ensemble des communications réparties en trois domaines: études d'appui et logiciel, composants solaires, systèmes solaires.

L'après-midi a permis aux auteurs, répartis en trois sessions parallèles, de présenter leurs travaux plus en détail. Ce symposium, qui a rencontré un vif succès, a permis de prendre conscience de l'état actuel de la recherche et du développement dans le domaine solaire en Suisse. Le secteur public a consacré en 1978 environ 6,5 millions à la recherche solaire, soit le 10,7% de l'ensemble du budget de recherche dans le domaine de l'énergie. Il n'est malheureusement pas possible de connaître l'importance de l'effort consenti par le secteur privé qui, à de rares exceptions près, considère ses travaux comme confidentiels. L'ensemble des communications, ainsi que les rapports de synthèse, sont disponibles auprès de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, au prix de Fr. 18.—, à l'adresse suivantes:

*Symposium solaire, Prof. A. Faist,
case postale 1024, 1001 Lausanne*

Economies d'énergie: une vaste campagne aura lieu en Suisse en octobre prochain

Berne, 21 (ATS).— Octobre prochain sera le mois international des économies d'énergie. Ainsi en a décidé l'Agence internationale de l'énergie (AIE) à Paris. La Suisse participe à cette campagne en faveur des économies d'énergie, qui doit contribuer à la réalisation de la décision de l'AIE prise le 2 mars dernier. Il s'agit, pour tous les

pays membres, de réduire de 5% la consommation de pétrole (2 millions de barils par jour). Durant le mois international des économies d'énergie, une campagne spéciale sera organisée en Suisse. Le programme en a été publié dans le «*Courrier de l'antigasillage*» qu'édite l'Office fédéral de l'énergie.

Il a été prévu trois sortes d'actions. D'abord une campagne d'information sur les problèmes généraux. Des articles seront publiés dans la presse, dont plusieurs seront choisis exclusivement pour certains journaux. Le «*Courrier de l'antigasillage*» publiera une matière plus étendue. A la télévision, des émissions et des reportages seront consacrés aux économies de l'énergie. A Constance aura lieu un symposium sur les économies d'énergie dans les entreprises, auquel participeront des représentants de la Suisse, de la RFA et de l'Autriche.

Une deuxième série de mesures seront prises pour faire connaître partout le mot d'ordre «nous économisons 5% d'énergie». C'est ainsi que le conseiller fédéral Willi Ritschard s'adressera au peuple suisse à la radio et à la télévision, dimanche 30 septembre, après les informations du soir. Son allocution sera reproduite dans la presse. Durant l'automne, tous les ménages recevront un dépliant qui contiendra des recettes pratiques pour économiser 5% d'énergie dans les secteurs du chauffage, de l'eau chaude et de la circulation routière.

Des affiches ayant la même présentation graphique que le dépliant seront collées dans toute la Suisse. En octobre, la presse parlée et écrite diffusera des conseils en vue d'économiser de l'énergie. Trois services de presse spécialisés seront publiés en juillet, août et septembre-octobre. Les CFF, le TCS, l'ACS et «*Auto Vernünftig*» participeront à la campagne. Enfin, en décembre, l'effet obtenu par les économies d'énergie sera contrôlé dans tout le pays. Le mois international des économies d'énergie est prévu une seconde fois en 1980. La troisième série de mesures comprendra des actions d'appoint réalisées par les soins de l'action commune pour les économies d'énergie, des PTT, des promoteurs de l'utilisation du vélo, etc. En outre, un commentaire du livre publié par l'AIE, «*Comparaison sur les économies d'énergie réalisées dans chaque pays de l'AIE*», sera édité. Enfin, un jeu sur les économies d'énergie réalisées par l'économie privée sera fabriqué et distribué.

Pour mener à bien la campagne nationale des économies d'énergie, l'Office fédéral de l'économie énergétique s'est vu octroyer deux crédits successifs, un premier de 350 000 fr. et un second de 500 000 fr. A l'activité déployée au niveau fédéral s'ajouteront les actions coordonnées de nombreux cantons, communes, organisations privées et entreprises, ce qui, bien entendu, augmentera considérablement la portée de la campagne en faveur des économies d'énergie.

*Dans «La Gazette de Lausanne»
du 22 août 1979.*

Le service d'entretien des installations de chauffage contribue à économiser jusqu'à 10% de mazout

EFP. En Suisse, la moitié de l'énergie utilisée l'est à des fins de chauffage et de préparation d'eau chaude. Les possibilités d'économie ne consistent pas seulement en l'abaissement général des températures dans les immeubles et dans les interruptions nocturnes du chauffage, mais encore dans la meilleure efficacité de la production de chaleur dans la chaudière. Des installations défectueuses n'ont qu'une efficacité de 40% à 60%, alors que des chaudières en ordre atteignent 80%, voire 90%. Le moment est venu d'améliorer l'installation de chauffage. Un service d'entretien régulier permet de pallier les défauts suivants, tous lourds de conséquences pour le budget:

— *Le brûleur n'est pas réglé correctement.* L'huile de chauffage, respectivement la chaleur disponible, n'est pas utilisée d'une manière optimale. Le dessus de la chaudière se couvre de suie; la transmission de la chaleur se fait mal; trop de chaleur se perd dans l'atmosphère, entraînée par les gaz d'échappement à travers la cheminée. Un service d'entretien régulier permet d'obtenir en moyenne une réduction de l'ordre de 10% de la température des gaz d'échappement, ce qui amène une économie de combustible allant de 2% à 5%. Un autre inconvénient d'un mauvais réglage du brûleur peut être une combustion incomplète du mazout, qui est alors partiellement entraîné dans l'atmosphère par les gaz d'échappement.

— Le brûleur est équipé d'une pompe d'injection trop faible. L'huile pulvérisée n'est plus alors suffisamment mélangée à l'air. Un kilo de mazout nécessite environ 15 000 litres d'air pour brûler d'une manière optimale. Un brûleur d'une qualité parfaite permet d'économiser 5% à 8% d'huile de chauffage.

— Le brûleur a une capacité trop grande de production de chaleur. Monter une buse plus petite réduit le débit de mazout. Une réduction de 10% entraîne un abaissement d'environ 10°C de la température des gaz d'échappement. Cette température ne doit cependant pas être trop abaissée, faute de quoi des dégâts dus à la condensation apparaîtraient dans la cheminée.

— La chaudière a une trop grande capacité d'absorption de la chaleur parce qu'elle est encrassée ou que son foyer n'est pas adapté à la flamme. Cette défektivité entraîne une grande perte de chaleur par la cheminée. On peut y remédier dans une certaine mesure en disposant judicieusement des briques réfractaires dans le foyer. Cet inconvénient survient en particulier dans les chaudières convertibles, qui peuvent brûler indifféremment des combustibles solides, liquides ou gazeux.

— La chaudière est insuffisamment isolée. D'elle émanent pendant toute la période d'activité — toute l'année s'il s'agit d'une installation combinée chauffage/préparation d'eau chaude — des rayonnements thermiques inutiles dans la chaufferie.

— L'appel d'air est trop grand dans la chaudière à cause d'une mauvaise obturation des diverses ouvertures sur l'extérieur. Cet excès d'air entraîne une chaleur précieuse dans l'atmosphère.

— L'installation de chauffage est surdimensionnée. Elle travaille d'une manière dispendieuse. La dimension de l'installation doit être réexaminée après la pose d'une isolation efficace dans le bâtiment.

— La chaudière travaille d'une manière inconsidérée. La chaufferie est alors très chaude et le brûleur se met souvent en marche bien qu'il n'ait à fournir à ce moment-là aucune chaleur utile.

Qui contrôle l'installation de chauffage ?

Le préposé communal au contrôle officiel des installations de chauffage ou un spécialiste indépendant mesure avec des instruments adéquats la température des gaz d'échappement ainsi que

leur teneur en CO₂, en suie et en traces de mazout. Le monteur qui effectue le service d'entretien établit le degré d'efficacité annuelle, vérifie les prestations du brûleur, le règle le cas échéant et mesure la consommation horaire. L'adjonction d'un compteur des heures de fonctionnement permet de savoir si la chaudière est surdimensionnée. Un compteur à impulsions enregistre la durée moyenne des périodes de combustion. En effet, le brûleur s'encrasse précocement si ces périodes sont trop courtes, ce qui provoque une augmentation de la consommation. Un contrôle en été peut donc prévenir à temps, avant la prochaine mauvaise saison, bien des causes de consommation trop élevée, soit de plus grands frais de chauffage.

Service de presse
de l'Office fédéral de l'énergie

une nouvelle réalisation



62, RTE DE FRONTENEX CASE POSTALE 319
1211 GENÈVE 6 TÉL. (022) 35 49 80

